



Montreuil, le 13/12/2021

GT du 25 novembre 2021

INFORMATIQUE

Compte-Rendu de la CGT Finances Publiques
✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgif.finances.gouv.fr | Suivez-nous sur facebook ou twitter : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) | @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)

Ce Groupe de Travail (GT) s'est déroulé sur une très longue journée, compte-tenu d'un ordre du jour constitué par 9 fiches et 3 annexes. Comme d'habitude, on constate l'importance inégale des fiches. Surtout, des sujets majeurs sont ignorés par la Direction Générale, en particulier la situation de l'assistance. D'autres sujets sont abordés de manière laconique ou strictement statistique et quantitative : c'est le cas de la fermeture des ateliers ADO, éditique...

La CGT Finances Publiques, dès sa déclaration liminaire, a désiré rappeler des faits, mettre en avant les situations des personnels, mettre l'accent sur les non-dits, et dénoncer des propositions de l'administration jugées choquantes.

Ce GT n'en a eu que le nom, dans la mesure où l'administration n'a renié en rien ses positions et n'a modifié en rien ses décisions, prises de toute manière longtemps à l'avance, qu'elle a défendues parfois avec agressivité et auxquelles la CGT Finances Publiques a répondu.

En dehors des fiches, le débat a été porté sur les grands absents du GT : les personnels de l'assistance.

La mise en place du Parcours d'Assistance Rénové (PAR), puis de la TOIP, le travail à effectuer pour le remplacement des micro-ordinateurs et le déploiement à marche forcée des portables, leurs déplacements dans le cadre du NRP, le surcroît de travail dû à la crise sanitaire et les emplois laissés vacants engendrent une vraie souffrance au travail des personnels de l'assistance.

La conscience professionnelle exemplaire des agents ne doit pas cacher la réalité de cette situation très préoccupante et dénoncée depuis très longtemps par la CGT Finances Publique.

La CGT Finances Publiques constate que certains projets du NRP paraissent démesurés au regard des moyens humains des CID concernées. À titre d'exemple, 600 postes de travail seront déplacés en 2022 dans le cadre du NRP en Isère et la CID ne sait pas comment elle va assumer cette charge supplémentaire qui s'ajoute à celles du quotidien.

La CGT Finances Publiques en vient à douter de la réalité des situations remontées à la DG. Elle dénonce par ailleurs le partenariat de la DGFIP avec des sociétés comme Google, des formations insuffisantes et le recrutement massif de contractuels, qui plus est à des salaires indécentes.

I – FERMETURES DE SITES ET DE SERVICES

Les fermetures des ateliers d'acquisition de données (ADO) ont parfois provoqué des situations individuelles déplorables : départs en retraite anticipés, mutations dans des DDFIP/DRFIP de collègues souvent en fin de carrière, n'ayant jamais exercé de missions fiscales ou GP et devant assumer des tâches sans avoir eu les formations nécessaires...

Concernant la fermeture de l'ADO de Clermont-Ferrand pour le 1^{er} sept 2022, la CGT Finances Publiques dénonce une décision politique, car il y a du travail. Elle demande que les 2 collègues qui ont obligation de muter puissent rester à l'ESI. Au regard de la pyramide des âges dans cet établissement, les départs en retraite seront nombreux, donc la Direction peut et doit leur proposer de rester.

La CGT Finances Publiques regrette de ne pas avoir été plus entendue et que le sort de ces agents n'ait pas été mieux pris en compte.



Les fermetures des ateliers d'édition sont tout aussi problématiques et certainement pas judicieuses. La CGT Finances Publiques a toujours affirmé que l'on pouvait les sauver dans le cadre d'éditions en petites séries, ce qui a souvent posé problème dans les grands ateliers comme Meyzieu. À présent, des doutes planent sur la fermeture éventuelle de Limoges. Aucune information ne transparaît non plus sur l'avenir du bâtiment amianté de Nemours, ni sur le projet d'un nouveau bâtiment.

La DG fait le choix honteux de faire des économies de bouts de chandelles sur le dos des agents en refusant aux cadres C, B et A de cumuler certaines ACF auxquelles ils pourraient prétendre ! Dans tous les ateliers, l'ACF finition-scannage a été retirée au profit de l'ACF éditique (certes plus avantageuse), mais les agents de Meyzieu cumulaient ces 2 ACF et la finition-scannage leur a été supprimée sous prétexte d'harmonisation. Compte-tenu des changements importants (élargissement des horaires, alternance hebdomadaire des équipes, multiplication des périodes de charge entraînant des contraintes sur les prises de congés, etc.), la DG aurait pu et dû accorder le cumul et maintenir l'ACF finition-scannage dans tous les ateliers.

La CGT Finances Publiques dénonce une fois de plus la politique de moins-disant dans la politique indemnitaire.

II – RESTRUCTURATIONS DE TOUT GENRE

Un Centre de Qualité des Données (CQD) va être implanté à Montbard. Alors que la direction locale affirmait ne pas avoir le droit de communiquer aux représentants du personnel avant que ce GT de novembre n'ait lieu, la Maire de Montbard recevait « en grandes pompes » Monsieur le ministre Dussopt dès le mois d'avril. C'est d'ailleurs par les médias locaux et sur Ulysse national que les agents de la DGFIP l'ont appris, ce qui montre l'état du dialogue social à la DGFIP.

Cette création de service relocalisé à Montbard et adossé à l'ESI de Clermont-Ferrand se fait alors que dans le même temps, l'atelier ADO de Clermont-Ferrand va fermer et que va se poser le problème de la réaffectation des agents ! Mais leur sort ne semble pas soucier la DG...

Dans l'hypothèse où personne ne voudrait aller travailler à Montbard, la DG nous a répondu que le CQD serait pourvu d'agents sortis d'école ou de contractuels.

Autre ineptie dans les restructurations : les agents de la CID Mayotte, jusque-là gérés administrativement par la DRFIP Mayotte, seront désormais rattachés à la DISI Sud-Est-Outre-Mer, dont le siège est à Marseille. La CGT Finances Publiques a toujours été opposée à ces rattachements, déjà mis en place en Guadeloupe et en Martinique vers la DiSI SEOM.

Les agents vont être gérés par des structures situées à des milliers de kilomètres, avec des décalages horaires pouvant atteindre 7 heures. Même les visioconférences seront difficiles à mettre en œuvre.

La CGT Finances Publiques a posé la question de l'éventualité (probable) d'un élu des DOM dans les instances de la DISI SEOM. Comment et dans quelles conditions pourra-t-il siéger ? La DG fait confiance à la DISI SEOM pour prendre en compte les spécificités de cette situation. La CGT Finances Publiques a des doutes...

L'actualisation des astreintes et des heures supplémentaires est un autre volet des restructurations. Mais la liste des services concernés sera transmise aux directions locales sans être soumise à ce GT pour des raisons de sécurité ! Encore une fois, la CGT Finances Publiques s'interroge sur la pertinence de fournir une fiche aussi vide... La DG prétend que seuls les services déjà soumis aux astreintes vont voir ces dernières s'allonger.

Mais pour la CGT Finances publiques, la réalité est néanmoins celle-ci : la liste des astreintes s'allonge et les conditions de travail vont encore se dégrader dans les services qui y sont soumis.

III – GESTION DE LA DETTE TECHNIQUE ET MAINTIEN EN CONDITION TECHNIQUE

Derrière ce vocable se cache un sujet extrêmement sensible déjà très débattu : la migration du système GCOS (Bull) vers ZOS (IBM). Depuis très longtemps, la CGT Finances Publiques affirme qu'il y a un avenir pour des systèmes anciens mais réputés très robustes. Nombre d'applications sont exploitées sous système GCOS et pas des moindres.

Aujourd'hui, rien ne permet d'affirmer la suprématie du système ZOS. Combien d'interventions ont eu lieu de la part d'un certain nombre d'agents travaillant depuis des années sur ces systèmes robustes ? La DG s'obstine. Elle porte la responsabilité de la situation technique et humaine qui est mise à mal.

Suite au projet de migration sur IBM Z, la filière GCOS se trouve dans une position très délicate : tant d'un point de vue moral (incompréhension des raisons qui ont entraîné la décision de migration), que d'un point de vue des ressources (départs non remplacés, effectif obligé de se démultiplier entre GCOS et IBM).

Il n'y a pas de réponse pour savoir si tous les efforts consentis ne seront pas encore accentués dans les années à venir pour sortir du système «Z» sur X86.

Il n'y a pas de réponse pour savoir si la migration pourra se faire dans des temps impartis raisonnables.

Il n'y a pas de réponse pour savoir combien de temps les agents impliqués auront encore à tenir.

Il n'y a pas de réponse pour savoir combien de temps il faudra maintenir le système GCOS.

La CGT Finances Publiques en arrive à se demander si la DG ne fait pas preuve d'une certaine forme d'amateurisme sur le pilotage de ce dossier...

En tout état de cause, la DG confirme (pour le moment) que l'exploitation traditionnelle fiscale en migration sur ZOS ne se fera pas avant 2023. De même, elle confirme (en l'état) que le remplacement de REC, MEN, RAR ne devrait pas s'opérer avant 2024.

La société ATOS-BULL maintiendra son support technique jusqu'en 2025.

La DG ne connaît pas (une fois de plus) la capacité de la Caisse des Dépôts et Consignations à reprendre la mission des pensions en 2023.

Concernant le devenir des agents de l'EA-ILIAD de Clermont-Ferrand après la sortie d'Exalogic en 2024, il n'y a pas de réponse.

Pourtant, la DG affirme ne jamais avoir été aussi transparente.

Les agents apprécieront...

Néanmoins, la DG a reconnu que les missions qui tournent sur GCOS sont des piliers de notre administration et qu'il n'est pas question de les mettre à mal.

IV – EN CONSÉQUENCE DES RESTRUCTURATIONS

Toutes ces restructurations entraînent des conséquences que la DG veut accompagner de diverses manières, souvent dans un souci de communication, mais rarement dans l'intérêt des agents.

La DG se pose à juste titre la question de l'attractivité de la DGFIP pour attirer des informaticiens.

La CGT Finances Publiques fait remarquer que lorsqu'on évoque :

- **Des baisses de primes ;**
- **Des augmentations des astreintes ;**
- **Des fermetures de services ;**
- **Des suppressions d'emplois ;**
- **Des incertitudes sur les missions ;**
- **Des dégradations de conditions de travail ;**
- **Des mutations forcées ou à l'inverse rendues impossibles pour raison de service ;**

Il est bien difficile de rendre la DGFIP attractive !

Dès lors, une fiche proposant un plan de communication avec guide des éléments de langage, adjoint de toutes formes d'actions visant à promouvoir publicitairement une structure en souffrance et en interrogation sur son avenir, relève plus de la propagande que de l'attractivité. La langue de bois ne remplacera jamais un vrai avenir permis par une dynamique d'emplois, de revenus et de bonnes conditions de travail !

Deux autres fiches abordent les questions de formation et une enquête de satisfaction.

Dans le cadre de ses restructurations, la DGFIP s'est lancée dans de nouvelles formes de développement comme DevOps et Agile. Des présentations de nouveaux parcours de formation y sont associés. Il faut savoir que la DGFIP a toujours eu traditionnellement des possibilités de formation continues développées. En matière informatique, on ne peut que s'en féliciter.

Ici, une fiche tente de présenter un parcours de formation au développement Ops, une nouvelle offre d'e-learning, une formation pour les N2 (bien nécessaire pour se repérer dans les restructurations) et pointe la création d'un parcours data science. Or, tout parcours d'e-learning n'est positif que s'il ne vient pas remplacer une formation avec un intervenant qui permet un vrai échange direct.

De même, toute formation n'est bonne que si elle ne repose pas sur un système générant malaise et souffrance au travail. À ce titre les méthodes « Agiles » et « DevOps » n'ont pas encore convaincu – loin s'en faut – de leur bien fondé.

La CGT Finances Publiques a déjà largement commenté ces méthodes de travail. Lorsqu'elles visent et mettent à mal les conditions de vie au travail des agents, elles doivent être dénoncées et combattues. La CGT Finances Publiques a eu l'occasion de le démontrer avec des exemples concrets lors de précédents GT nationaux.

Enfin, la DGFIP se prévaut d'une enquête de satisfaction qui a été peu débattue compte tenu des sujets jugés plus importants évoqués auparavant. Les trois quarts des agents n'ont pas répondu à l'enquête. Comme lors de la précédente enquête de 2019, les cadres C et B ont moins participé que les cadres A+ et A, témoins en cela d'un manque de temps, d'intérêt et de temps à consacrer à ces instruments de mesure.

Si la DG se félicite des résultats obtenus, la CGT Finances Publiques n'en tire aucun bilan particulier...